

Questions candidat (anonymisées)	Réponses Valdelia
<p>Quel est le type de rapport d'audit attendu? Avez-vous des attentes particulières? Disposez-vous d'un questionnaire type?</p>	<p>Le rapport d'audit sera a minima la grille d'audit renseignée avec les commentaires de l'auditeur. Il pourrait être intéressant d'y adjoindre une analyse des résultats (diagramme, camembert..) Comme précisé dans le cahier des charges, le référentiel d'audit devra faire l'objet d'une revue avec le cabinet d'audit sélectionné pour s'assurer de son « auditabilité »</p>
<p>Quel serait le volume d'audit? La répartition sur le cycle?</p>	<p>Comme précisé dans le cahier des charges d'appel d'offre, l'arrêté du 27 novembre 2017 stipule que l'éco-organisme devra « contrôler les opérateurs de l'enlèvement et du traitement représentant au moins 95 % des tonnages traités par matériau » D'autre part « En tout état de cause, sur la période des marchés collecte et traitement (2018-2020) : - Tous les prestataires de traitement seront audités ; les sites recevant des flux importants devant être audités tous les ans. - Tous les prestataires de collecte sont audités sur la période 2018-2020. »</p> <p>Veuillez noter qu'il est demandé au cabinet d'audit sélectionné de produire la méthodologie d'échantillonnage. Pour ce faire, les données de traçabilité lui seront fournies (en 2017, Valdelia a collecté plus de 70.000 tonnes de DEA).</p> <p>Nous souhaitons une répartition la plus régulière possible, excepté sur 2018 dans la mesure où la campagne d'audit débutera tardivement.</p>
<p>L'offre budgétaire doit-elle inclure un forfait pour les frais de déplacement?</p>	<p>Nous vous laissons le choix de nous faire une proposition tarifaire sur la base d'un forfait et/ou au réel.</p>
<p>Se pose la question du type d'accréditation exigée, celle-ci n'étant pas précisée dans votre cahier des charges. Pouvez-vous préciser ce point ?</p>	<p>Les pouvoirs publics n'ont pas précisé, dans l'arrêté du 27 novembre 2017 portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets d'éléments d'ameublement (DEA), le type d'accréditation. Ainsi, nous vous laissons le soin de joindre à votre dossier de réponse, vos éventuelles attestations en lien avec l'activité de contrôle dans une filière de gestion des déchets.</p>